

Teréga, S.A.
Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST
2, rue des Feuillants
31076 Toulouse cedex 03
Error! Unknown document property name.540 800 406
R.C.S. Toulouse

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Toulouse

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Teréga, S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Teréga, S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Teréga, S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Actif immobilisé

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2020, l'actif immobilisé s'élève à M€ 1 834, soit 76 % des actifs de la société. Il est constitué d'investissements relatifs au transport de gaz pour un montant de M€ 1 393 et au stockage pour M€ 441, tel que cela est présenté dans la note « Immobilisations transport et stockage » de l'annexe aux comptes annuels. Ces immobilisations sont une composante essentielle de la détermination du revenu autorisé pour les activités transport et stockage, qui sont des activités régulées.</p> <p>Immobilisations relatives au transport</p> <p>Le montant des acquisitions d'immobilisations de transport comptabilisées au titre de l'exercice 2020 s'élève à M€ 150.</p> <p>Les immobilisations relatives au transport sont principalement composées de canalisations et de stations de compression.</p> <p>Les ouvrages de transport sont soumis à autorisation ministérielle, préfectorale et, le cas échéant, à l'autorisation des autres organes compétents. Pour chaque projet et en application des dispositions des articles L. 134-3 et L. 431-6 du Code de l'énergie, les gestionnaires de réseaux de transport de gaz, dont votre société fait partie, doivent transmettre leurs programmes</p>	<p>Notre approche d'audit concernant les immobilisations liées au transport a consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ analyser les délibérations de la CRE et, le cas échéant, des autres organes compétents pour identifier les projets d'investissements et les dépassements qui n'ont pas été approuvés par la CRE et, le cas échéant, les autres organes compétents et identifier le traitement comptable retenu sur ces projets ;▶ analyser, par entretiens avec la direction et sur un échantillon de projets, les investissements effectués, leur degré d'avancement, les autorisations obtenues ou en cours et les méthodes de comptabilisation et corroborer ces éléments en examinant notamment la documentation juridique et technique disponible ;▶ tester, par sondages, les mises en service d'immobilisations et notamment les dépenses d'investissements approuvées par la CRE et, le cas échéant, par les autres organes compétents ;▶ analyser les immobilisations en cours et examiner si les projets abandonnés, le cas échéant, ont été dépréciés ;▶ prendre connaissance et examiner les procédures de prise d'inventaire.

annuels d'investissements à la Commission de régulation de l'énergie (« CRE ») et, le cas échéant, aux autres organes compétents pour approbation. Dès lors, seuls les coûts ayant été approuvés sont comptabilisés en immobilisations, les autres étant comptabilisés en charges d'exploitation.

Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations de transport est un point clé de l'audit en raison (i) de leur importance significative dans les comptes de la société, (ii) du risque que la CRE et, le cas échéant, les autres organes compétents n'approuvent pas les programmes d'investissements ni les dépassements de budget, cette situation entraînant la comptabilisation des investissements relatifs au transport non approuvés en tant que dépenses opérationnelles et (iii) de leur caractère déterminant dans le calcul du revenu autorisé.

Immobilisations relatives au stockage

Le montant des acquisitions d'immobilisations de stockage comptabilisées au titre de l'exercice 2020 s'élève à M€ 66.

Les investissements de stockage comprennent principalement du gaz coussin et des stations de compression. Ces actifs sont placés sous un régime de concessions soumis à l'approbation par décret du ministère de la Transition écologique et solidaire. La durée des concessions est généralement de 25 ans. Comme précisé en annexe des comptes annuels, dans la note « Immobilisations corporelles », la concession de Lussagnet arrivera à échéance le 1^{er} janvier 2043 et celle d'Izaute le 25 octobre 2030.

Les immobilisations de stockage sont amorties comme précisé dans la note « Immobilisations corporelles » de l'annexe aux comptes annuels selon des durées indépendantes de la durée de la concession, détaillées dans la note précitée. En cas de non-renouvellement de la concession, les immobilisations relatives à la concession devraient faire l'objet d'un amortissement accéléré.

Nous avons considéré l'évaluation des immobilisations de stockage comme un point clé de l'audit en raison (i) de leur importance significative dans les comptes de la société et compte tenu des éléments de jugement nécessaires pour déterminer leur durée d'amortissement, nonobstant les durées de concession et (ii) de leur caractère déterminant dans le calcul du revenu autorisé.

Pour l'appréciation du risque identifié concernant les investissements liés au stockage, nous avons :

- ▶ pris connaissance et examiné les procédures de prise d'inventaire ;
- ▶ apprécié les durées d'amortissement retenues au regard des modalités figurant à ce titre en annexe ;
- ▶ analysé les documentations juridiques et contractuelles des droits de concession et les dates de fin de concession ;
- ▶ estimé la durée de vie des immobilisations compte tenu des données historiques à notre disposition et de notre expérience du secteur d'activité.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

- Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce Code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

- Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4 et L. 22-10-10 du Code de commerce.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

- Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Teréga, S.A. par votre assemblée générale du 29 mai 2012 pour le cabinet EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST et du 23 septembre 2013 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2020, le cabinet EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST était dans la neuvième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la huitième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Toulouse et Paris-La Défense, le 27 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

EXCO FIDUCIAIRE DU SUD-OUEST



Sandrine Bourget

ERNST & YOUNG et Autres



Romain Lancner

Bilan Actif

En Euro

ACTIF		Brut	Amortissements Provisions	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBIL. INCORPORELLES	151 914 966	88 483 686	63 431 280	63 305 482
	Frais de développement	9 141 284	884 551	8 256 733	3 376 953
	Concessions Brevets Droits similaires	136 786 286	86 930 646	49 855 640	51 624 240
	Autres Immobilisations Incorporelles	668 489	668 489	0	0
	Immobilisations Incorporelles en cours	5 318 907	0	5 318 907	8 304 289
	IMMOBIL. CORPORELLES	3 108 141 684	1 338 454 877	1 769 686 807	1 766 496 792
	Terrains	25 837 843	12 445 942	13 391 901	13 123 383
	Constructions	102 375 170	46 256 119	56 119 051	58 949 501
	Installations Techniques	2 896 355 683	1 273 549 281	1 622 806 402	1 656 246 454
	Autres Immobilisations Corporelles	10 826 332	6 203 535	4 622 797	5 160 509
	Immobilisations en Cours	72 661 793	0	72 661 793	32 932 082
	Avances et Acomptes	84 863	0	84 863	84 863
	IMMOBIL. FINANCIERES (1)	539 610	0	539 610	497 610
	Titres de Participation	378 973	0	378 973	378 973
	Prêts	0	0	0	0
Autres Immobilisations Financières	160 637	0	160 637	118 637	
ACTIF IMMOBILISE	3 260 596 260	1 426 938 563	1 833 657 697	1 830 299 884	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	28 973 243	3 979 428	24 993 815	25 222 521
	Matières Premières, Approvisionnements	28 973 243	3 979 428	24 993 815	25 222 521
	En cours production de Biens	0	0	0	0
	AVANCES ET ACOMPTES	1 274 174	0	1 274 174	0
	CREANCES (2)	56 897 456	358	56 897 098	68 270 544
	Clients et Comptes Rattachés	44 465 537	358	44 465 179	60 345 113
	Autres créances	12 431 919	0	12 431 919	7 925 431
	DIVERS	482 159 431	0	482 159 431	25 094 518
	Valeurs Mobilières de Placement	0	0	0	0
	Instruments financiers à terme et jetons détenus	0	0	0	0
Disponibilités	482 159 431	0	482 159 431	25 094 518	
ACTIF CIRCULANT	569 304 304	3 979 786	565 324 518	118 587 583	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance (2)	46 464	0	46 464	1 274 066
	Charges à étaler	23 500 378	0	23 500 378	19 999 066
	Ecart de conversion actif	0	0	0	0
TOTAL ACTIF	3 853 447 406	1 430 918 349	2 422 529 057	1 970 160 599	
(1) dont à moins d'un an					
(2) dont à plus d'un an	5 809				

Bilan passif

En Euro

PASSIF		31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	17 579 088	17 579 088
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 369	12 369
	Ecarts de réévaluation	150 045	150 045
	Réserve légale	1 757 909	1 757 909
	Réserves statutaires ou contractuelles	130 918	130 918
	Réserves réglementées	0	0
	Autres réserves	129 556	129 556
	Report à nouveau	0	0
	Résultat de l'Exercice	49 717 320	67 923 844
	Acpt / Dividendes en instance d'affectation	(24 303 089)	(34 718 699)
	Subventions d'investissement	47 888 820	49 145 207
	Provisions réglementées	313 514 194	279 143 519
CAPITAUX PROPRES		406 577 130	381 253 756
	Subventions clients	0	0
	Avances conditionnées	0	0
	Emprunts obligataires	0	0
AUTRES FONDS PROPRES		0	0
PROVISION	Provisions pour risques	68 791	509 197
	Provisions pour charges	1 470 748	1 597 648
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		1 539 539
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	0	0
	Autres emprunts obligataires	1 921 282 204	1 420 018 315
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	56 997	65 063 349
	Emprunts et dettes financières divers	3 264 779	6 552 243
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 604 521	61 704 503
	Dettes fiscales et sociales	31 173 563	33 405 892
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
	Autres dettes (2)	30 324	55 696
COMPTES DE REGULARISATION	Produits constatés d'avance	0	0
	Ecarts de conversion passif	0	0
DETTES (1)		2 014 412 388	1 586 799 998
TOTAL PASSIF		2 422 529 057	1 970 160 599
(1) dont à moins d'un an		614 412 388	
(1) dont à plus d'un an		1 400 000 000	
(2) dont trésorerie		0	

Compte de résultat

En Euro

COMPTE DE RESULTAT	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises	0			0
Production vendue de biens	7 528 784		7 528 784	22 929 780
Production vendue de services	452 224 765		452 224 765	477 480 875
CHIFFRE D'AFFAIRES	459 753 549		459 753 549	500 410 655
<hr/>				
Production stockée			0	0
Production immobilisée			126 085 669	142 396 384
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			3 196 631	6 468 050
Autres produits			10 296	184 599
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			589 046 145	649 459 688
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats matières premières & aut. Approvisionnements			18 163 789	29 994 375
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(1 526 637)	(2 795 309)
Autres achats et charges externes			193 810 270	219 336 460
Impôts, taxes et versements assimilés			15 384 343	19 236 730
Salaires et traitements			45 684 344	43 503 317
Charges sociales			27 327 455	25 765 990
Dotations d'exploitation aux amortissements sur immobilisations			122 787 999	117 570 269
Dotations d'exploitation aux provisions sur immobilisations			0	0
Dotations d'exploitation aux provisions sur actif circulant			1 755 342	163 496
Dotations d'exploitation aux provisions pour risques et charges			141 000	117 000
Autres charges d'exploitation			7 173 298	9 291 121
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			430 701 203	462 183 449
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION			158 344 942	187 276 239
<hr/>				
Produits financiers de participations			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	15 200 000
Différences positives de change			7 541	0
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			7 541	15 200 000
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 395 552	563 283
Intérêts et charges assimilées			46 297 035	59 904 062
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			48 692 587	60 467 345
2 - RESULTAT FINANCIER			-48 685 046	-45 267 345
<hr/>				
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			109 659 896	142 008 894

Compte de résultat (suite)

En Euro

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	285 858	90 879
Reprises sur provisions et transferts de charges	12 820 077	8 941 885
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	13 105 935	9 032 764
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	258 052	55 347
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	192 550	3 582 619
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	47 190 752	42 397 099
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	47 641 354	46 035 065
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	-34 535 419	-37 002 301
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	2 920 003	3 600 000
Impôts sur les bénéfices	22 487 154	33 482 749
TOTAL DES PRODUITS	602 159 621	673 692 452
TOTAL DES CHARGES	552 442 301	605 768 608
5 - BENEFICE OU PERTE	49 717 320	67 923 844

Annexes

Entité présentant les états financiers

Teréga SA est une entreprise domiciliée en France, dont le siège social est sis à Pau, 40 avenue de l'Europe.

Le groupe Teréga a pour mission d'offrir et de développer, sur le marché européen, un service de transport et de stockage de gaz naturel.

Les états financiers consolidés de la Société et de ses filiales sont établis par Teréga Holding. Un sous palier de consolidation est également établi aux bornes de la société Teréga SAS.

Le total du bilan de la situation au 31 décembre 2020 avant répartition est de 2 422 529 057 euros.

Le compte de résultat dégage un bénéfice de 49 717 320 euros.

Faits marquants

Nouveau cadre tarifaire

L'année 2020 est marquée par l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs ATRT7 et ATS2, pour une durée de 4 ans. Ces tarifs ont été définis par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) par le biais des délibérations 2020-011 et 2020-012 du 23 janvier 2020.

COVID-19

Teréga a déployé en mars 2020 son plan de continuité d'activité pour assurer la continuité de la fourniture de gaz, de manière durable, tout en adaptant ses modes de fonctionnement aux directives gouvernementales auquel s'est substitué à partir de mai 2020 un plan de reprise d'activité .

La direction a déterminé un impact limité de la Covid-19 sur ses états financiers 2020 avec pour principal impact le report temporaire de certains coûts techniques et d'investissements. Dans ce contexte, les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

La direction n'a pas connaissance d'éléments qui remettraient en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation et qui auraient un impact significatif sur les comptes au 31 décembre 2020.

Enquête de la commission européenne

En février 2020, la Commission européenne a lancé une enquête afin de déterminer si le mécanisme de régulation du stockage de gaz naturel en France est conforme aux règles de l'UE en matière d'aides d'État. A ce stade, Teréga SA n'a pas de visibilité sur la durée ou les impacts potentiels de cette enquête sur le modèle économique de l'activité de stockage en France, en conséquence, aucune provision n'a été comptabilisée.

Emission d'un emprunt obligataire

Teréga SA a réalisé le 17 septembre 2020 une émission obligataire à taux fixe d'une durée de dix ans sur le marché européen cotée sur Euronext Paris, pour un montant nominal de 500 millions d'euros. Les obligations portent intérêt au taux fixe annuel de 0,875 % et viendront à échéance le 17 septembre 2030.

Taxe intérieure de consommation (TIC)

Dans le cadre de son activité, la société Teréga SA consomme du gaz naturel pour ses besoins propres. Ces consommations peuvent être assujetties à une taxe intérieure de consommation suivant leurs utilisations.

Dans ce contexte, la société Teréga SA a pris attache le 14 juin 2019 avec la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI) afin d'obtenir une position de l'administration des douanes relative à ces consommations de gaz naturel.

La régularisation définitive confirmée par l'administration s'élève à 3 286 092€ pour la période de novembre 2017 à décembre 2019. Une charge à payer avait été provisionnée dans les comptes au 31 décembre 2019 pour 3 489 471 euros, ajustée en conséquence au 31 décembre 2020.

Contrôle de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (« DGCCRF »)

Le 4 octobre 2019, Teréga a reçu un avis de contrôle de la DGCCRF sur les délais de paiement inter-entreprises. Le contrôle couvre l'année 2018 et a démarré le 14 janvier 2020. Il a donné lieu à échange de documents pendant le premier trimestre 2021.

Aucune conclusion n'a été reçue à jour.

CRCP

Conformément aux dispositions de l'article L. 452-2 du code de l'énergie, la CRE fixe les méthodes pour établir les tarifs d'utilisation des réseaux de gaz.

Ces tarifs, qui couvrent l'ensemble des coûts supportés par leurs gestionnaires, sont établis en prenant notamment en considération :

- les charges d'exploitation nécessaires au bon fonctionnement et à la sécurité des réseaux et des installations
- les charges de capital (amortissement et rémunération des actifs des transporteurs, des distributeurs, des terminaux méthaniers et des opérateurs de stockage).

Ils sont calculés à partir d'hypothèses de charges et de produits établies pour l'ensemble de la période tarifaire. Ces hypothèses présentant des incertitudes lors de la définition des tarifs, ces derniers disposent d'un mécanisme dit CRCP (compte de régularisation des charges et des produits) permettant de corriger, pour des postes préalablement identifiés, les écarts entre les charges et produits prévisionnels et ceux réellement constatés.

Afin d'assurer une meilleure comparabilité des comptes des opérateurs européens, la norme IFRS 14, publiée par l'IASB en janvier 2014, est en cours de mise à jour avec une réflexion concernant le fonctionnement du mécanisme dit CRCP. Cette réflexion pourrait avoir des impacts sur l'arrêté et la présentation des comptes établis en normes françaises.

A date, la position de Teréga conduit à constater les régularisations l'année de leur constatation. Cette position pourrait être revue en fonction des éléments de doctrine à paraître.

Principes comptables

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, mis à jour par le règlement ANC n° 2020-05 du 24 juillet 2020 et n° 2020-09 du 4 décembre 2020.

Les conventions générales comptables et adaptations professionnelles (C. Com R. 123-180 et PCG art.531.1) ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes retenues pour cette période n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

La charge d'impôt comptabilisée au 31 décembre 2020 est calculée en appliquant un taux de 32,02% au résultat fiscal arrêté à cette même date.

Notes sur l'actif du Bilan

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS au 31/12/2020

Situations & mouvements Rubrique	Valeurs brutes à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions		Valeurs brutes à la clôture de l'exercice
			Cessions	Autres sorties	
Immobilisations incorporelles	136 157 360	42 786 211	0	27 028 604	151 914 967
<i>Frais de développement</i>	3 515 103	5 626 182	0	0	9 141 285
<i>Concessions Brevets Droits similaires</i>	123 669 479	17 259 615	0	4 142 808	136 786 286
<i>Autres Immobilisations Incorporelles</i>	668 489	0	0	0	668 489
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>	8 304 289	19 900 414	0	22 885 796	5 318 907
Immobilisations corporelles	3 002 597 219	172 741 879	148	67 197 264	3 108 141 686
<i>Terrains</i>	24 887 538	950 454	148	0	25 837 844
<i>dont réévaluation</i>	150 045	0	0	0	150 045
<i>Sol propre</i>	68 062 457	23 322	0	0	68 085 779
<i>Constructions</i>	0	0	0	0	0
<i>Install générales</i>	31 927 296	2 362 095	0	0	34 289 391
<i>Installations Techniques Matériel Outil.</i>	2 834 837 904	62 174 369	0	656 590	2 896 355 683
<i>Autres</i>	570 352	0	0	0	570 352
<i>Install générales</i>	0	0	0	0	0
<i>Immob. Corporelles</i>	4 865	236 684	0	0	241 549
<i>Mat bureau inf mob</i>	9 289 861	759 161	0	34 591	10 014 431
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	32 932 083	106 235 794	0	66 506 083	72 661 794
<i>Avances et acomptes</i>	84 863	0	0	0	84 863
Immobilisations financières	497 610	42 000	0	0	539 610
Total	3 139 252 189	215 570 090	148	94 225 868	3 260 596 260

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS AU 31/12/2020

Situations & mouvements Rubrique	Amort. à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions		Amort. à la clôture de l'exercice
			Cessions	Autres sorties	
Immobilisations incorporelles	72 851 878	19 774 615	0	4 142 808	88 483 685
<i>Frais de développement</i>	138 150	746 400	0	0	884 550
<i>Concessions Brevets Droits similaires</i>	72 045 239	19 028 215	0	4 142 808	86 930 646
<i>Autres Immobilisations Incorporelles</i>	668 489	0	0	0	668 489
Immobilisations corporelles	1 236 100 426	103 028 609	0	674 159	1 338 454 876
<i>Terrains</i>	11 764 155	681 787	0	0	12 445 942
<i>Sol propre</i>	23 277 711	2 573 325	0	0	25 851 036
<i>Constructions</i>	0	0	0	0	0
<i>Install générales</i>	17 762 541	2 642 541	0	0	20 405 082
<i>Installations Techniques Matériel Outil.</i>	1 178 591 450	95 614 421	0	656 590	1 273 549 281
<i>Autres</i>	433 054	55 381	0	0	488 435
<i>Install générales</i>	0	0	0	0	0
<i>Immob. Corporelles</i>	1 864	18 705	0	0	20 569
<i>Mat bureau inf mob</i>	4 269 651	1 442 449	0	17 569	5 694 531
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	0	0	0	0	0
<i>Avances et acomptes</i>	0	0	0	0	0
Immobilisations financières	0	0	0	0	0
Total	1 308 952 304	122 803 224	0	4 816 967	1 426 938 563

Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes

Sont inscrits au compte d'immobilisations incorporelles les logiciels et brevets acquis et créés par la société. Ils sont amortis sur leur durée probable d'utilisation (au maximum 5 ans). Figurent également à ce compte des droits de transit dans des réseaux de tiers amortis sur 10 ans. Enfin, des frais de développement sont également immobilisés.

Amortissements

	Durée sociale	Durée fiscale
FRAIS DE DEVELOPPEMENT	5 ANS	5 ANS
BREVETS ET LOGICIELS	5 ANS	3 ANS
DROIT DE TRANSIT	10 ANS	15 ANS

Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

Les immobilisations corporelles sont portées à leur coût d'acquisition ou de production, à l'exception de certains terrains acquis avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les immobilisations relatives au transport sont principalement composées de canalisations et de stations de compression. Les ouvrages de transport sont soumis à autorisation ministérielle, préfectorale et, le cas échéant, à l'autorisation des autres organes compétents. Pour chaque projet et en application des dispositions des articles L. 134-3 et L. 431 6 du Code de l'énergie, les gestionnaires de réseaux de transport de gaz, dont votre société fait partie, doivent transmettre leurs programmes annuels d'investissements à la Commission de régulation de l'énergie (« CRE ») et, le cas échéant, aux autres organes compétents pour approbation. Dès lors, seuls les coûts ayant été approuvés sont comptabilisés en immobilisations, les autres étant comptabilisés en charges d'exploitation.

Les investissements de stockage comprennent principalement du gaz coussin et des stations de compression.

Par décret du ministère de la Transition écologique et solidaire du 12 décembre 2006, la concession de stockage de gaz d'Izaute a été prolongée pour une durée de 25 ans à compter du 26 octobre 2005 et jusqu'au 25 octobre 2030.

Par décret du ministère de la Transition écologique et solidaire du 8 décembre 2017, la concession de stockage de gaz de Lussagnet a été prolongée pour une durée de 25 ans à compter du 31 décembre 2017 et jusqu'au 1^{er} janvier 2043.

Amortissements

Conformément à la mise en application du CRC 2002-10, les immobilisations sont amorties selon la durée de vie du bien. Cette approche par composant conduit à pratiquer un amortissement linéaire selon les durées d'amortissements suivantes :

	Durée sociale	Durée fiscale
MATERIEL INFORMATIQUE	5 ANS	3 ANS
MATERIEL ET OUTILLAGE	10 ANS	5 ANS
MATERIEL DE TRANSPORT	10 ANS	5 ANS
MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	10 ANS	5 ANS
MATERIEL TELECOM	10 ANS	5 ANS
AMENAGEMENTS TERRAINS	10 ANS	10 ANS
AMENAGEMENTS INSTALLATIONS GENERALES	10 ANS	10 ANS
AUTRES INSTALLATIONS GENERALES	10 ANS	10 ANS
AMENAGEMENTS INSTALLATIONS SOL AUTRUI	10 ANS	10 ANS
POSTES DE COMPTAGE	30 ANS	15 ANS
STATIONS DE COMPRESSION – RACC. SECTIONNEMENT	30 ANS	15 ANS
BATIMENTS	25 ANS	25 ANS
IMMEUBLES SUR SOL AUTRUI	25 ANS	25 ANS
SONDAGES SOUS TERRAINS	25 ANS	25 ANS
GAZ COUSSIN	25 ANS	25 ANS
CANALISATIONS PRINCIPALES	50 ANS	25 ANS
BRANCHEMENTS	50 ANS	25 ANS

La modification des durées d'amortissements réalisée en 2008, a créé un écart entre les durées fiscales et sociales, et génère de ce fait la comptabilisation d'amortissements dérogatoires, pour un montant de 313 514 194 € au 31 décembre 2020.

Les immobilisations de stockage sont amorties selon des durées indépendantes de la durée de concession. En cas de non-renouvellement de la concession, les immobilisations relatives à la concession devraient faire l'objet d'un amortissement accéléré.

Immobilisations transport et stockage

Le montant des acquisitions d'immobilisations de transport comptabilisées sur l'exercice s'élève à 149 577 784 €

Le montant des acquisitions d'immobilisations de stockage comptabilisées sur l'exercice s'élève à 65 992 308 €

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS TRANSPORT au 31/12/2020

Situations & mouvements Rubrique	Valeurs nettes à l'ouverture de l'exercice	Augmentat°	Diminutions		Valeurs nettes à la clôture l'exercice
			Cessions	Autres sorties	
Immobilisations incorporelles	44 417 224	14 762 553	0	14 880 312	44 299 465
<i>Frais de développement</i>	2 832 520	2 583 780	0	0	5 416 300
<i>Concessions Brevets Droits similaires</i>	36 495 961	-1 780 897	0	0	34 715 064
<i>Autres Immobilisations Incorporelles</i>	0	0	0	0	0
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>	5 088 743	13 959 670	0	14 880 312	4 168 101
Immobilisations corporelles	1 336 254 484	56 077 921	148	44 047 570	1 348 284 687
<i>Terrains</i>	8 099 705	-190 201	148	0	7 909 356
<i>dont réévaluation</i>	150 045	0	0	0	150 045
<i>Sol propre</i>	31 939 265	-1 705 583	0	1 701 661	28 532 021
<i>Constructions</i>	0	0	0	0	0
<i>Install générales</i>	9 782 547	-416 155	0	0	9 366 392
<i>Installations Techniques Matériel Outil.</i>	1 252 417 967	-19 804 788	0	0	1 232 613 179
<i>Autres</i>	0	0	0	0	0
<i>Install générales</i>	0	0	0	0	0
<i>Immob. Corporelles</i>	3 001	217 979	0	0	220 980
<i>Mat bureau inf mob</i>	3 459 788	-455 279	0	11 915	2 992 594
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	30 479 186	78 431 948	0	42 333 994	66 577 140
<i>Avances et acomptes</i>	73 025	0	0	0	73 025
Immobilisations financières	497 610	0	0	0	497 610
Total	1 381 169 318	70 840 474	148	58 927 882	1 393 081 762

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS STOCKAGE au 31/12/2020

Situations & mouvements Rubrique	Valeurs nettes à l'ouverture de l'exercice	Augmentat°	Diminutions		Valeurs nettes à la clôture l'exercice
			Cessions	Autres sorties	
Immobilisations incorporelles	18 888 258	8 249 043	0	8 005 484	19 131 817
<i>Frais de développement</i>	544 433	2 296 002	0	0	2 840 435
<i>Concessions Brevets Droits similaires</i>	15 128 279	12 297	0	0	15 140 576
<i>Autres Immobilisations Incorporelles</i>	0	0	0	0	0
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>	3 215 546	5 940 744	0	8 005 484	1 150 806
Immobilisations corporelles	430 242 309	13 635 349	0	22 475 535	421 402 123
<i>Terrains</i>	5 023 678	458 868	0	0	5 482 546
<i>dont réévaluation</i>	0	0	0	0	0
<i>Sol propre</i>	12 845 481	-844 420	0	-1 701 661	13 702 722
<i>Constructions</i>	0	0	0	0	0
<i>Install générales</i>	4 382 208	135 709	0	0	4 517 917
<i>Installations Techniques Matériel Outil.</i>	403 828 487	-13 635 264	0	0	390 193 223
<i>Autres</i>	137 298	-55 381	0	0	81 917
<i>Install générales</i>	0	0	0	0	0
<i>Immob. Corporelles</i>	1 560 422	-228 009	0	5 107	1 327 306
<i>Mat bureau inf mob</i>	2 452 897	27 803 846	0	24 172 089	6 084 654
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	2 452 897	27 803 846	0	24 172 089	6 084 654
<i>Avances et acomptes</i>	11 838	0	0	0	11 838
Immobilisations financières	0	42 000	0	0	42 000
Total	449 130 567	21 926 392	0	30 481 019	440 575 940

Les immobilisations sont une composante essentielle de la détermination du revenu autorisé pour les activités transport et stockage de Teréga SA, qui sont des activités régulées.

Mise au rebut des immobilisations

Le montant brut des mises au rebut de l'année s'élève à 4 833 989 €, pour une valeur nette de 17 022€.

Immobilisations en cours

Les immobilisations en cours sont valorisées à leur coût de production comprenant les dépenses de matériel, les dépenses externes (sous-traitance) et une quote-part de dépenses de personnel. Toute dépense liée à un projet d'investissement est comptabilisée systématiquement en charge. Chaque fin de mois, une écriture de production d'immobilisation neutralise la charge au compte de résultat (compte 722000) avec en contrepartie un compte d'immobilisation en cours.

Les dates de mises en service des immobilisations complexes s'entendent à la date de réception du PV de conformité de la Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) pour les canalisations et le stockage.

Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'un test de dépréciation à la clôture qui conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur actuelle des titres possédés devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Les frais d'acquisition de titres de participation sont rattachés au coût d'acquisition de l'actif. Ils sont amortis fiscalement sur 5 ans.

Les immobilisations financières se répartissent comme suit :

- Titres de participations pour 378 973 €
 - 773 233 actions 3GRT pour 773 €
 - 3 590 actions Déclaranet pour 359 000 €
 - 19 200 actions Prisma pour 19 200 €
- Dépôts et cautionnements pour 160 637 €

Stocks et en-cours

Méthode

Les stocks sont évalués d'après la méthode du coût moyen pondéré.

Le coût d'entrée en stock des articles comprend les frais réels accessoires d'achat (hors transport).

Les travaux en cours sont valorisés à leur coût de production qui comprend les dépenses de matériel et les dépenses externes.

Les stocks au 31 décembre 2020 sont comptabilisés sur la base de l'inventaire permanent.

La provision pour dépréciation du stock de matières et fournitures est constituée sur la base de l'analyse détaillée de chaque article. La date de dernier mouvement de l'article est comparée à la date de clôture. La différence obtenue permet de calculer un nombre d'années qui détermine le pourcentage de provision.

Nombre d'années	Pourcentage
- de 5 ans	0%
de 5 à 6 ans	5%
de 6 à 7 ans	10%
de 7 à 8 ans	20%
de 8 à 9 ans	40%
de 9 à 10 ans	60%
de 10 à 11 ans	80%
+ de 11 ans	100%

Valeurs

En euros	GAZ EQUILIBRAGE	GAZ BESOINS PROPRES	MATERIEL		TOTAL
			Brut	Dépréciation	
Au 01/01/2020	531 965	7 380 797	19 533 845	-2 224 086	29 670 693
Variation	-98 616	-347 778	1 973 031	-1 755 342	3 281 978
Au 31/12/2020	433 348	7 033 018	21 506 876	-3 979 428	32 952 672

Etat des créances

C R E A N C E S	MONTANT BRUT AU 31/12/2020	DEGRE DE LIQUIDITE - ACTIF	
		ECHEANCES	
		A MOINS 1 AN	A PLUS 1 AN
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	160 637	0	160 637
AVANCES ET ACOMPTES VERSES / CDES	1 274 174	1 274 174	0
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	56 897 098	56 891 289	5 809
Clients douteux ou litigieux	6 444	635	5 809
Autres créances clients	44 458 735	44 458 735	0
Personnel et comptes rattachés	50 621	50 621	0
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	66 322	66 322	0
	Impôts sur les bénéfices	9 725 295	0
Etat et autres	Taxe sur la valeur ajoutée	1 808 232	0
Collectivités Publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés	305 969	0
	Subventions reçues	0	0
Groupe et autres associés	0	0	0
Débiteurs divers	475 480	475 480	0
CHARGES A ETALER	23 500 378	3 418 255	20 082 123
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	46 464	46 464	0
TOTAL	81 878 751	61 630 182	20 248 569

Notes sur le passif du Bilan

Capitaux propres

Le capital est composé de 2 197 386 actions de 8 euros.

Le 19 mai 2020, l'assemblée Générale approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2019 d'un montant de 67 923 844 euros, telle que proposée par le Conseil d'Administration, et décide en conséquence de distribuer à Teréga SAS des dividendes pour un montant de 33 205 145 euros, en complément de l'acompte sur dividendes de 34 718 699 euros décidé le 17 octobre 2019.

Sur décision du Conseil d'administration du 27 Novembre 2020, Teréga SA a versé le 2 décembre 2020 à Teréga SAS un acompte sur dividende d'un montant total de 24 303 089 euros.

	31/12/2019	Variation	31/12/2020
Nombre d'actions	2 197 386		2 197 386
Capital social ou individuel	17 579 088	0	17 579 088
Primes d'émission, de fusion, d'apport	12 369	0	12 369
Ecart de réévaluation	150 045	0	150 045
Réserve légale	1 757 909	0	1 757 909
Réserves statutaires ou contractuelles	130 918	0	130 918
Autres Réserves	129 556	0	129 556
Report à nouveau	0	0	0
Acompte sur dividendes	-34 718 699	10 415 610	-24 303 089
Résultat de l'exercice 2020	0	49 717 320	49 717 320
Résultat de l'exercice 2019	67 923 844	-67 923 844	0
Subventions d'investissement	49 145 207	-1 256 387	47 888 820
Provisions réglementées (*)	279 143 519	34 370 675	313 514 194
Total	381 253 756	25 323 374	406 577 130

(*) Amortissements dérogatoires

Provisions pour risques et charges

La société constitue une provision chaque fois qu'un risque constitue une obligation vis-à-vis d'un tiers et pour laquelle le passif probable peut être estimé avec une précision suffisante.

Les provisions pour risques s'élèvent à 68 791 € au 31 décembre 2020. La variation est de 440 406 € suite au dénouement de deux litiges instruits depuis 2013 et 2014, l'impact net sur le résultat au 31 décembre 2020 est un produit de 245 206 euros.

Provisions pour risques	Situation au 01/01/2020	Mouvements		Situation au 31/12/2020
		Augmentations	Diminutions	
Provision pour risques	509 197	0	440 406	68 791
Total	509 197	0	440 406	68 791

Les provisions pour charges s'élèvent à 1 470 748 €, réparties ainsi :

Provisions pour charges	Situation au 01/01/2020	Mouvements		Situation au 31/12/2020
		Augmentations	Diminutions	
Contentieux RH	321 000		186 000	135 000
Médaille du travail	1 076 000	141 000	58 000	1 159 000
MIP	200 648		23 900	176 748
Total	1 597 648	141 000	267 900	1 470 748

Etat des dettes

DETTES	MONTANT BRUT AU 31/12/2020	DEGRE D'EXIGIBILITE DU PASSIF		
		ECHEANCES A MOINS DE 1 AN	ECHEANCES	
			DE 1 A 5 ANS	A + DE 5 ANS
Autres emprunts obligataires	1 900 000 000	500 000 000	550 000 000	850 000 000
Emprunts et dettes auprès des Etablis. de crédit	0	0		
Emprunts et dettes financières divers	3 264 779	3 264 779		
Intérêts courus sur emprunts	21 339 201	21 339 201		
Avances et acomptes reçus	0	0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 604 521	58 604 521		
Personnel et comptes rattachés	113 776	113 776		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	5 099 278	5 099 278		
Etat et autres	0	0		
Collectivités	790 706	790 706		
Publiques	2 236 156	2 236 156		
Dettes fiscales et sociales	22 933 647	22 933 647		
Autres dettes	30 324	30 324		
Produits constatés d'avance	0	0		
TOTAL	2 014 412 388	614 412 388	550 000 000	850 000 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	65 000 000			

La structure financière est composée :

- D'emprunts obligataires pour 1 900 000 000 €, dont :
 - Emprunt obligataire public pour 500 M€, à échéance 2021, taux 4,339%
 - Emprunt obligataire public pour 550 M€, à échéance 2025, taux 2,200%
 - Emprunt obligataire privé pour 350 M€, à échéance 2035, taux 2,998%
 - Nouvel emprunt obligataire public pour 500 M€, à échéance 2030, taux 0,875%
- D'une ligne de crédit d'une capacité de tirage de 250 000 000 €, non tirée au 31 décembre 2020

Les frais d'emprunt ainsi que la prime d'émission du nouvel emprunt obligataire ont été étalés sur la durée de l'emprunt.

Teréga SA individuellement n'est pas soumis à des ratios bancaires mais le sous palier de consolidation aux bornes de la société Teréga SAS l'est.

Notes sur le Compte de Résultat

Produits d'exploitation

En euros	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires	459 753 549	500 410 655
Recettes de capacités de Transport	263 034 532	275 746 293
Recettes de capacités de Stockage	122 038 500	48 826 017
Accord inter-opérateurs	34 671 956	34 291 019
Services additionnels stockage	0	0
Recettes de raccordements et d'interface	2 220 060	2 362 880
Autres prestations de services	3 569 492	1 305 429
Autres produits d'activités	1 991 845	2 591 602
Ventes de gaz naturel pour équilibrage	7 528 784	22 929 780
Subvention	0	0
Recettes Stockage / Compensation TEREGA	2 365 346	10 517 676
Recettes Stockage / Compensation GRT	22 333 034	101 839 959
TOTAL CA Transport	312 837 248	339 094 222
TOTAL CA Stockage	146 916 301	161 316 433
Production immobilisée	126 085 669	142 396 384
Reprise sur amortissements et provisions, transferts	3 196 631	6 468 050
Reprise des provisions Risques et charges	626 406	132 000
Reprise des provisions retraites	81 901	2 730 920
Reprise des provisions pour dépréciation client	0	0
Autres	0	0
Transfert de charges d'exploitation	2 488 324	3 605 130

Le chiffre d'affaires est constitué :

- De la production vendue de services correspond principalement aux recettes de capacités de transport et de stockage, auxquelles s'ajoutent les recettes provenant des contrats de raccordement et de transit. L'ensemble du chiffre d'affaires est réalisé en France. La baisse de la production vendue en 2020 s'explique principalement par l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs ATR7 et ATS2.
- Les ventes de marchandises correspondent aux ventes de gaz pour l'équilibrage réseau. Elles sont neutralisées par un compte d'achat de gaz et n'ont donc pas d'incidence sur le résultat. Les variations proviennent du niveau de flux annuel.

Les transferts de charges d'exploitation comprennent :

- Les remboursements reçus des compagnies d'assurances sur les sinistres (130 K€),
- Les remboursements reçus des organismes sociaux (indemnités journalières) ou de formation (100 K€),
- Les travaux facturés dans le cadre de conventions de prestations à tiers (17 K€),
- Les frais d'émission d'emprunt du nouvel emprunt obligataire souscrit en 2020 (2 259 K€),
- Une subvention complémentaire reçue dans le cadre du projet STEP (286 K€).

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation comprennent des dépenses d'investissements neutralisées par les productions d'immobilisations.

Nature des charges incluses dans la production immobilisée :

En euros	31/12/2020	31/12/2019
Variation de stock	2 248 212	921 911
Autres achats et charges externes	102 080 559	116 167 699
Impôts, taxes et versements assimilés	370 099	339 533
Salaires et traitements	9 922 103	8 796 040
Charges sociales	5 963 791	5 189 441
Autres charges d'exploitation	2 106 765	3 927 060
Dépenses d'investissements	122 691 529	135 341 684

Les autres achats et charges externes se décomposent ainsi :

En euros	31/12/2020	31/12/2019
Autres achats	46 244 922	69 941 033
Sous-traitance générale	49 805 508	51 998 212
Locations et charges locatives	3 841 636	5 402 834
Entretiens et réparations	78 621 883	73 654 966
Primes d'assurance	2 054 673	1 327 332
Divers	1 100 596	1 877 653
Honoraires	2 366 165	3 473 496
Publicités	2 727 045	1 501 731
Transports	327 048	409 549
Déplacements, missions	1 779 567	3 185 702
Frais postaux	2 296 539	2 814 336
Services bancaires	2 060 870	3 132 182
Autres charges externes	583 818	617 434
TOTAL	193 810 270	219 336 460

Impôts sur les bénéfices

En euros	31/12/2020	31/12/2019
La charge d'impôt s'élève à :	22 487 154	33 482 749
Décomposition :		
- provision au titre de l'année	22 553 532	33 375 473
- contribution sociale	719 088	1 076 212
- crédits d'impôts	-949 486	-741 038
- solde d'IS 2019	164 020	-227 898
	<u>22 487 154</u>	<u>33 482 749</u>

Décomposition des crédits d'impôt

- CI Mécénat	347 460	204 677
- CI Recherche	547 816	500 911
- CI Famille	54 210	35 450
- CI Apprentissage	0	0

Autres informations

Effectifs

<u>EFFECTIF ventilé par catégorie</u>	31/12/2020	31/12/2019
- Cadres	286	269
- OETAM	375	384
Total effectif	661	653

EFFECTIF moyen employé pendant l'exercice

- Cadres	281	266
- OETAM	374	371
Total effectif moyen	655	637

Intégration fiscale

Teréga SA appartient au groupe d'intégration fiscale constitué par Teréga Holding.

Engagements sociaux

L'évaluation actuarielle des engagements sociaux en norme IAS 19 a été transmise en janvier 2021 par le cabinet Mercer.

Les montants ci-dessous sont issus du rapport des actuaires :

	CAA	IFC	MIP	MDT	PEC	Malakoff	CET	TOTAL
	P15300	P15300	P15300	P15800	P15300	P15300	P15300	
Au 01/01/2020	13 329	8 170	6 609	1 076	237	352	1 899	31 672
Dotation	-51	597	484	141	2	3	14	1190
Cout des services rendus	-147	536	435	71				
Charges d'int	96	61	49	8	2	3	14	233
Gains/pertes act 2020				62				
Reprise	-1 784	-1 086	-23	-58	-24		-109	-3 084
Prest versés/emp	-1 784	-1 086	-23	-58	-24		-109	-3 084
Sous total	11 494	7 681	7 070	1 159	215	355	1 804	29 778
Gains/pertes act 2020	-1 387	322	-3 243		9	18	1 467	-2 814
Au 31/12/2020	10 107	8 003	3 827	1 159	224	373	3 271	26 964

Les avantages du personnel sont principalement composés des éléments suivants :

- MIP (Mutuelle de l'Industries du Pétrole) : régime de complémentaire santé,
- Droit de Cessation Anticipé d'Activité (CAA) : régime de retraite dont le but est de fournir une allocation de retraite au salarié ayant une ancienneté suffisante en service posté,

- Indemnités de fin de carrière : versement en capital dû au salarié par l'entreprise lors du départ à la retraite,
- Médailles du travail : capital versé au salarié lorsque celui-ci atteint une certaine ancienneté groupe,
- PEC (Plan Epargne Choisie) : jours que les anciens détachés ont acquis et dont ils disposent pour partir plus tôt en retraite,
- Malakoff : régime de prévoyance,
- CET (Compte Epargne Temps) : dispositif qui permet aux salariés qui le désirent d'accumuler des droits de congés rémunérés.

Engagements reçus

Au 31 décembre 2020, les engagements reçus sont les suivants :

En kEUR	31/12/2020	31/12/2019
Cautions bancaires clients	71 667	64 120
Cautions bancaires fournisseurs	6 485	12 158
TOTAL Engagements	78 152	76 278

Rémunération de l'activité des administrateurs

La rémunération de l'activité des administrateurs en 2020 s'élève à 174 247 euros.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant